

le

Cerf-volant

Bulletin municipal de Saint Benoit la Forêt

Vous rendre la vie plus douce !

L'année 2022 fut compliquée pour de nombreuses raisons : guerre en Ukraine, sécheresse extrême, crise énergétique, inflation record... Toutes ces mauvaises nouvelles ne font qu'accroître les craintes qui accompagnent notre quotidien, phénomène probablement accentué par la crise COVID. Pourtant à St Benoit, nous connaissons également des satisfactions, ces petits bonheurs ou ces moments de partage qui tordent le cou à l'idée que l'on ne peut rien y changer. Le retour du repas des aînés, la bonne ambiance de la fête communale du 14 juillet, la participation importante des enfants et des familles lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, l'action des ramasseurs de déchets pour nettoyer les abords de notre commune, la démarche collective base de la création du verger participatif... autant de raisons de se dire que tout n'est pas perdu !

Toutes ces manifestations, toutes ces actions, tous ces moments de rencontre affirment notre besoin d'échange et de communication. Et si chacun d'entre nous concède un petit effort de tolérance, de solidarité, de partage, il fera encore mieux vivre à St Benoit.

Vous rendre la vie plus douce... C'est ce à quoi nous nous attacherons tout au long de l'année 2023 !

Didier Guilbault

Quelques dates à retenir !

**Plantation
verger partagé**

[mi mars]

Plantation
d'arbres sur le
verger partagé

**Repas des
anciens**

[8 mai]

Le repas des
aînés et anciens
combattants

**Fête
républicaine**

[14 juillet]

La traditionnelle
fête communale
tous publics

Il nous manque aujourd'hui...

Connu et apprécié dans la commune, Marc Letanneaux avait un rayonnement amical et associatif important. Il s'est éteint à son domicile en septembre dernier, des suites d'une longue maladie, à l'âge de 65 ans. Il siégeait au conseil municipal depuis 2014.

Intéressé, de par son expérience professionnelle, pour tout ce qui touchait à la construction et aux bâtiments, il était inscrit dans plusieurs commissions municipales et suivait les chantiers avec beaucoup de sérieux.

Il nous manque aujourd'hui, et nos pensées sont pour sa famille.





Retour sur l'année 2022 à St Benoit

Concours photo communal

La première édition du concours photo ayant obtenu un franc succès, nous vous proposons de renouveler l'expérience en 2023. Ce concours, ouvert uniquement aux bénédictins, portera de nouveau sur le thème : « Biodiversité à St Benoit », l'objectif étant de mettre en valeur le milieu naturel et la vie animale de notre environnement communal. Le formulaire d'inscription et le règlement seront disponibles à la mairie et sur le site web de St Benoit. Préparez vos sujets !



Journée citoyenne du 14 juillet

Cette année, c'est un apéritif musical animé par Mr Levoy et son orgue de Barbarie habitant notre commune, qui a été offert par la mairie réunissant plusieurs familles qui ont profité d'un moment de partage et de rencontre.

Le 14 juillet fut également l'occasion de remercier Mme Paulette Gilbert, qui travaillait à la garderie périscolaire et a décidé de prendre sa retraite. Mme Dominique Farget, qui travaillait à l'agence postale communale et au restaurant scolaire est, elle aussi, partie à la retraite en 2022. Lors de cette journée, le maire a remis la médaille d'or du travail à Mme Percevault Nathalie, notre secrétaire, pour 35 ans au service des communes, ainsi que la médaille de vermeil pour 30 ans de mandat municipal à Mr Carré Jean Charles.



Concours des Villes et Villages fleuris

La commune qui avait postulé au label « village fleuri » a obtenu, fait rare, quatre pétales dès la première année. Ce label récompense toute la démarche engagée depuis quelques années puisqu'il prend en considération les économies d'eau, la démarche zéro phyto, le travail réalisé dans le cimetière, le choix des plantes peu gourmandes en eau, le recyclage des différents déchets ainsi que le projet de verger participatif.

C'est l'occasion de remercier les agents communaux qui développent cette approche qualitative de l'embellissement et de l'entretien de la commune.





Préservation de notre cadre de vie...

Qu'il s'agisse de développement durable ou d'environnement, la municipalité est fortement investie pour préserver notre cadre de vie et le patrimoine naturel exceptionnel de notre commune au travers d'actions diverses.

Opérations de nettoyage des bords de routes communales



Vous avez été nombreux, dès l'automne, à participer à la récolte, organisée par l'équipe municipale. L'école a débuté la collecte dès septembre. Des déchets de tous ordres ont été ramassés : ordures ménagères, bouteilles, électroménager, pneus... oubliés le long des chemins et routes communales.

En volume ont été ramassés le plus souvent, des emballages de restauration rapide, des canettes et des bouteilles en verre et en plastique.

Pour information, la durée de vie des déchets varie entre 2 ans pour un mégot et 4000 ans pour une bouteille en verre, alors que la plupart d'entre eux pourrait être revalorisés s'ils entraient dans une filière de traitement.

Nous en profitons pour rappeler que les consignes et modalités de tri sélectif sont modifiées depuis le 2 janvier et qu'il convient vraiment de les respecter.

Dates des prochaines opérations de nettoyage sur PanneauPocket !

Verger partagé participatif



La première réunion d'information publique a rassemblé une trentaine de personnes intéressées par ce projet participatif. M. Alain Prossaird de l'association des Croqueurs de pommes nous a accompagné de ses explications éclairées et multiples.

Ce projet, qui se situe en face de l'école, est passé dans sa phase opérationnelle avec les premières plantations effectuées en décembre. Les prochaines étapes consistent à la fabrication et à l'installation de nichoirs et de panneaux signalétiques, ainsi qu'à l'organisation d'un atelier greffage de pommiers et de poiriers par les Croqueurs de Pommes en mars à St Benoit, suivi de la plantation de ces greffons. Vous serez régulièrement tenus informés de l'évolution du projet et pourrez nous rejoindre à tout instant selon vos disponibilités.

Tout le peut monde participer... et les enfants aussi sont les bienvenus !

Installation passerelles et restauration mare

Deux nouvelles passerelles ont été mises en place à la Pomardière, elles faciliteront les promenades ainsi que la pratique du disc golf. Ces équipements ont été en partie subventionnés par le Conseil Départemental.

C'est également avec l'aide du CD37 qu'une mare et sa zone humide seront bientôt restaurées sur la plaine des Perrés au bord du ruisseau.

Ces travaux contribuent à la préservation la biodiversité, dans le droit fil de la restauration du cours du lac mort, réalisée depuis deux ans.



Informations pratiques...

Agence postale communale : nouveaux horaires

ATTENTION à compter du 1er janvier 2023 les horaires d'ouverture de l'agence postale communale ont changé. Merci de prendre vos dispositions.

Téléphone : 02 47 95 57 69

Lundi : 08h/10h - 13h30/14h30

Mardi : 10h/12h30 - 13h30/14h30

Mercredi fermeture

Jeudi : 10h/12h30 - 13h30/14h30

Vendredi : 13h30/15h30

Samedi : 9h/12h



Soyons acteurs du recyclage !

A partir de janvier 2023 tous les emballages se trient :

- Soit dans le sac jaune pour tous les foyers étant dotés d'un bac gris individuel.
- Soit en vrac dans le bac jaune pour les foyers en point de regroupement.

La mairie ne distribuera plus de sacs jaunes pour ces derniers mais ils recevront, dans leur boîte aux lettres, un sac de pré collecte permettant de stocker les emballages avant de les déposer en vrac dans le bac jaune.

Horaires de la déchèterie de Chinon

Lundi : fermée

Mardi : 13h30 à 18h30

Mercredi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30

Jeudi : 13h30 à 18h30

Vendredi : 13h30 à 18h30

Samedi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30



Que ce soit pour "gagner de la place" dans la cuisine ou pour éviter d'avoir à aller au conteneur trop souvent, on peut penser qu'imbriquer des déchets est "pratique".

Pourtant, cela empêche le recyclage. Les déchets imbriqués sont difficiles à séparer. Résultat : ils sont considérés comme des "refus" et finissent à l'incinération.

Pour être certains que les déchets recyclables soient recyclés, il suffit de les jeter en vrac dans le bac jaune. Mais on peut compacter cartons et bouteilles d'eau pour gagner de la place, tout simplement !



L'application pour smartphone PanneauPocket

PanneauPocket est un formidable outil de proximité dans l'air du temps. C'est un véritable trait d'union entre la Mairie et les bénédictins.

Une fois l'application PanneauPocket téléchargée sur votre téléphone, toutes les informations et les événements qui concernent St Benoît seront toujours à portée de main sur votre mobile, où que vous soyez.

Actuellement il y a 309 smartphones ou tablettes qui possèdent St Benoît la Forêt dans leurs favoris. Cela représente l'équivalent de 80 % des foyers de la commune.



La page de l'école

Le tri des déchets au restaurant scolaire en 2023

A la cantine de l'école, les élèves vont essayer de réduire leur quantité de déchets dans le sac noir. Pour y parvenir, le pain va être récupéré pour être donné à des chevaux. La viande sera remise aux chiens d'un refuge de la SPA. Le reste des déchets alimentaires sera amené au composteur. Les emballages iront dans le sac jaune. Dans la classe, il y aura trois bacs : un bac jaune pour les emballages, un bac bleu pour les papiers et un bac noir pour le reste.

Les élèves trouvent cette action importante pour notre planète et sont fiers d'y participer. Ils vous encouragent à faire de même !

Les élèves de la classe de Mme Sautejean



L'école fait une chasse aux déchets dans la forêt

Une chasse aux déchets a eu lieu le 23 septembre 2022 à l'école. La maîtresse nous a prêtés des gants de jardinage pour ne pas se piquer, ne pas se salir, ne pas attraper des maladies... Elle nous a aussi donnés des sacs poubelle pour y mettre les déchets.

Nous sommes allés dans la forêt en face de l'école et nous avons vite trouvé des déchets : un masque chirurgical, des bouchons de bouteille, des papiers et emballages de nourriture, des éclats de verre, des bouteilles en plastique, des canettes en métal, un bonbon emballé, du scotch, une grosse plaque en métal trouée, des mégots de cigarette ... Ça nous a plu d'aider la nature !

Et en plus, on en a profité pour écouter les oiseaux, voir des champignons et des insectes.

Les élèves CE2 de la classe de Mme Lehoux



L'APE a besoin de volontaires !

Souvent méconnues, les APE (Associations de Parents d'Elèves) jouent pourtant un rôle de premier plan dans la défense des intérêts des enfants scolarisés.

Plusieurs actions sont menées au cours de l'année scolaire, c'est l'occasion pour vous, parents, de participer à l'amélioration des conditions d'éducation de vos enfants (subvention pour les sorties, achat de jeux...).

L'APE a besoin de vous ! Tous les parents d'enfants scolarisés sont les bienvenus.

Les actions menées au cours de l'année vous seront communiquées par : soit le cahier de votre/vos enfant(s), soit diffusée sur notre page Facebook (APE Trivillage) ou sur le panneau numérique devant l'école de Rivarennes. Si vous souhaitez nous rejoindre pour partager des moments avec les enfants Contactez Mme FRESLIER Julie au 06 64 66 99 34
Email : apetrivillage.37@gmail.com



Les bons gestes à adopter chez vous pour faire des économies d'énergie !

Voici quelques gestes simples et rapides de la vie quotidienne pour faire des économies en termes de chauffage, d'équipements ménagers et électroniques, d'eau, ou encore d'éclairage.



Chauffage

Chauffez les pièces à vivre à une température de 19 °C maximum et les chambres à 16°C. La nuit, fermez les volets. Conserver la chaleur accumulée dans la journée vous permettra de moins consommer. Vous pouvez également programmer une température plus basse la nuit.

Equipements électriques

Ne laissez pas vos appareils en veille lorsque vous ne les utilisez pas. Cela vous permettra d'économiser jusqu'à 10% de votre consommation.

Pensez à dégivrer régulièrement votre réfrigérateur, car une épaisseur importante de givre peut doubler la consommation de l'appareil.

Eau

Privilégiez la douche au bain, la douche permet de consommer (et de chauffer) trois fois moins d'eau.

Une bonne astuce pour détecter d'éventuelles fuites d'eau : prenez une photo de votre compteur d'eau tous robinets fermés le soir avant de vous coucher.

Si le lendemain matin à votre réveil les chiffres ont bougé, c'est le signe d'une fuite

Eclairage

Ouvrez au maximum les volets en journée.

Utilisez des ampoules à basse consommation plutôt que des ampoules à incandescence, elles permettent une économie de 80% de votre consommation.

Pour compenser la hausse des coûts de l'énergie...



Nous avons engagé dès 2022 une démarche d'économie d'énergie. Vous avez pu le constater avec la diminution des points d'éclairage public (sauf aux abords des carrefours et des arrêts de car scolaire) et l'extinction des lampadaires à 20h00 au lieu de 23h00 et allumage à 06h30.

Les illuminations de fêtes de fin d'année ont-elles aussi été réduites.

Nous avons de plus effectué cette diminution sur les bâtiments communaux : école, mairie, salle des fêtes, restaurant scolaire et nous poursuivrons en ce sens afin de limiter l'impact financier de la hausse du coût de l'énergie.

Il en va de la bonne gestion des deniers publics, c'est-à-dire les nôtres....